

PROCEDURE D'AFFECTATION / COMPLEMENT SUR LA MARCHE A SUIVRE

Vous venez de terminer la 2ème phase d'orientation nommée « phase définitive d'orientation » sur TSO dans laquelle vous avez choisi une voie : générale et technologique, professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

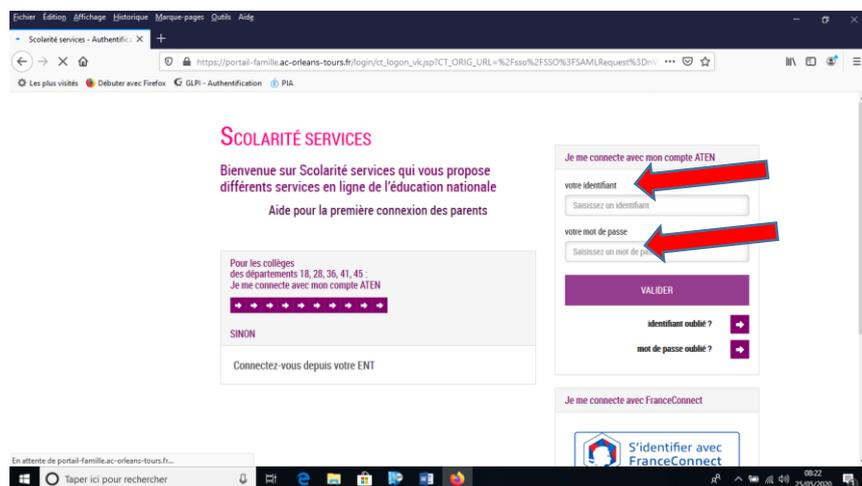
Vous entrez dans la phase de demande d'affectation : c'est où vous allez préciser le ou les établissements voulus, celle où vous choisissez précisément les formations de bac pro ou les options.

Elle se fait sur l'**application TSA**, sur le **portail scolarité** ; vous y accédez toujours avec **vos codes ATEN**.

1/ dans la barre de recherche, entrez Profil ENT 36 – Identifiez-vous sur le Portail Scolarité .



Si vos identifiants ATEN ne fonctionnent pas, vérifiez que vous avez tapé les bons codes, changez de navigateur (outlook et edge ne fonctionnent pas toujours de façon optimale avec les applications « éducation nationale »), essayez de vous connecter à différents moments de la journée. Si les problèmes persistent, contactez soit le professeur principal de votre enfant par PRONOTE, soit Mme JARDAT sur ce.0360496u@ac-orleans-tours.fr



L'application **TSA (TéléServiceAffectation)** est ouverte du **lundi 25 mai au 4 juin 2020 (délai de rigueur)** – pour votre information les conseils d'orientation pour les classes de 3^{ème} auront lieu les mardi 2 et jeudi 4 juin 2020). Le serveur TSA fermera le 8 juin pour les dossiers à modifier après le conseil de classe.

Vous pouvez faire **jusqu'à 10 vœux**.

Pour vous aider dans votre saisie, je vous joins un document « dossier de candidature post 3è » (en pièce jointe de ce message) ; si vous souhaitez que je procède à la saisie de vos vœux, je vous remercie de le retourner complété au professeur principal de votre enfant ou de lui mettre un message listant vos vœux précis sur Pronote.

2/ Saisissez vos vœux, dans l'ordre où ils seront étudiés :

Pour la voie professionnelle :

1 vœu = intitulé de formation (famille de bac pro) + spécialité + établissement

Pour la voie générale :

1 vœu = 2 GT + établissement + option (si cette option est dérogatoire ou contingentée)

Pour la 1^{ère} année de CAP :

1 vœu = intitulé du CAP + spécialité + statut (scolaire ou apprenti) + établissement (scolaire ou CFA)

Calendrier des conseils de classe

classes	Conseils d'orientation	Conseils / résultats (LSU-DNB)*
3A	Mardi 2 juin 2020 de 18h30 à 20h00	Jeudi 11 juin 2020 de 17h à 18h
3B	Jeudi 4 juin 2020 de 17h15 à 18h45	Jeudi 11 juin 2020 de 18h à 19h
3C	Mardi 2 juin 2020 de 17h00 à 18h30	Jeudi 11 juin 2020 de 19h à 20h

*Ce conseil est nécessaire pour valider le Livret Scolaire Unique en lien avec l'obtention du DNB (procédure particulière en raison de la période de confinement cette année pour la session 2020)

Le vendredi 5 juin sera réservé pour les rectifications de saisie par le collège et les entretiens éventuels des familles lorsque cela est nécessaire avec Mme JARDAT, principal, avant fermeture du serveur TSA le lundi 8 juin à 12h.